

Le contexte

Dix ans après le choc Fukushima, l'entreprise Engie, qui exploite les centrales belges, acte la sortie du pays du nucléaire – décidée bien avant le désastre nippon – en n'envisageant plus la prolongation des réacteurs. Une hérésie économique et énergétique à l'heure du changement climatique ?

La Belgique sort

Non



Dominique Woitrin

Ingénieur, ancien directeur de la Creg (2007-2013)

■ Il était acté que les centrales belges, aujourd'hui vieillissantes, s'arrêteraient un jour. Pourquoi prendre le moindre risque ? Maintenant, il faut un signal fort pour que des investisseurs se saisissent de l'opportunité et se tournent massivement vers les renouvelables.

D'aucuns voient la sortie belge du nucléaire comme une hérésie énergétique et économique, estimant qu'il s'agit de l'industrie la plus sûre au monde. C'est le cas selon vous ?

Pour ma part, j'en étais persuadé quand j'étais jeune ingénieur, évidemment, et même jusqu'à Fukushima. Et là, le franc est tombé, j'ai changé totalement d'opinion, en me disant que je ne pouvais pas me taire, qu'il y avait des dangers inhérents à proximité de grandes villes (*les centrales nucléaires belges se trouvent à entre 20 et 30 kilomètres de grandes agglomérations, Liège et Anvers, Ndlr*), et cela ne va pas. D'ailleurs, il y a une réglementation de l'AIEA qui malheureusement ne donne aucun chiffre mais qui explique toutes les précautions qu'il faut prendre pour la santé d'un site nucléaire, quel qu'il soit. Et dans ces précautions on indique bien "un minimum de population" alentour... Cela n'a pas été confirmé mais l'AIEA recommanderait 100 kilomètres... J'ai essayé de me renseigner auprès d'autres sources mais personne n'a pu me confirmer ce chiffre.

Comment savoir si l'on peut, ou non, prolonger des réacteurs nucléaires, parfois bien au-delà de la durée prévue initialement ?

La Belgique, avec le centre de recherche de Mol, a une expertise reconnue mondialement, c'est d'ailleurs un centre de référence dans ce domaine : pour Doel, au niveau de la tenue des parois de la cuve, il semble que les problèmes soient bien circonscrits et qu'effectivement il n'y ait pas trop de soucis à prolonger au-delà de 40 ans. Le gros problème pour moi, ce n'est pas du tout la cuve, c'est tout ce qu'il y a autour. Le risque, c'est que tous les systèmes de protection autour de la cuve ne soient pas suffisamment efficaces en cas d'accident. Personne n'ose le dire, mais tout le monde a compris que Doel était une vieille centrale. Et la meilleure preuve, c'est qu'on a dû refaire la prise d'eau, les tours de refroidissement, le système d'incendie, le système de ventilation du réacteur en cas d'accident.

L'arrêt d'une centrale, cela peut mal se passer ?

Je ne pense pas. En soi, l'arrêt d'un réacteur est

une opération extrêmement simple. La déconstruction et la décontamination, en revanche, c'est autre chose, il y en a pour plusieurs dizaines d'années. Ceci dit, Engie comme EDF sont des opérateurs extrêmement prudents, ils ne vont pas risquer d'avoir un danger. Un des gros défis actuels franco-belges serait qu'il y ait quelque part un incident nucléaire en Europe ou aux États-Unis et qu'à ce moment-là on décrète comme au Japon qu'on arrête tout. Là, on est dans le lac, France comme Belgique. Pour l'heure, on est encore à l'abri pendant cinq ans. Mais c'est une des craintes...

Pour changer de paradigme énergétique, il faut, dites-vous, un signal pour attirer les investisseurs. C'est maintenant ou jamais, non ?

Je dirais que la Belgique a une carte à jouer maintenant car elle se trouve au carrefour de tous les flux de gaz. Quant au signal, depuis 2003 et la loi nucléaire belge, il n'a jamais été donné car la production d'électricité est devenue une activité de moins en moins rentable parce qu'elle n'est pas subsidiée. Et si les énergies renouvelables ont bien été subsidiées, elles vont le devenir de moins en moins et leur coût est effectivement en dessous du prix de revient du nucléaire. Donc, effectivement, il y a un vrai problème, car personne ne va investir sans avoir un retour d'investissement. Il faut donc un signal qu'on est occupé à construire in extremis en Belgique avec le CRM (*mécanisme de récupération de la capacité, Ndlr*). Signal qui garantirait aux investisseurs un rendement... avec des plafonds, évidemment, pour éviter des situations abusives.

Qui doit aller chercher ces investisseurs ?

Le problème concerne la sécurité de l'énergie électrique, c'est dans la loi. Et dans tous les pays du monde, la loi est dans les mains du gouvernement. C'est donc une responsabilité gouvernementale, qui doit veiller à ce que les conditions techniques et économiques soient suffisamment intéressantes pour que l'investisseur puisse investir avec une rentabilité normale.

Entretien : Clément Boileau



“La sûreté n'est pas une fin en soi mais...”

Rapport. “La sûreté n'est pas une fin en soi mais est une condition sine qua non de la protection des personnes dans tous les États et de l'environnement, aujourd'hui et à l'avenir”, affirme l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), dans son dernier rapport (2020) d'évaluation des sites d'installations nucléaires. Une préoccupation sécuritaire qui ne fait aucun doute, mais qui se révèle très peu précise sur la distance raisonnable qu'il conviendrait d'observer entre l'installation de réacteurs nucléaires et de grandes agglomérations. “La taille de la région à étudier doit être définie pour chacun des dangers externes d'origine